



STAGE DE REFECTION DE SIEGES - 14 mars et/ou 15 mars 2026

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ Domicile : ☎ Mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

DATE DU STAGE	HORAIRE	DUREE	LIEU	PRIX DU STAGE
◇ Samedi 14 mars 2026	09h00-12h00	6H00 par	ATELIER DES ARTS	☐ 1 jour = 70€
◇ Dimanche 15 mars 2026	13h00-16h00	journée	Rés. Les Casseaux	☐ 2 jours = 140€
	pour chaque		37 rue des	Chaque journée de stage
	journée		Casseaux	ne pourra se dérouler
			VILLEBON	que sur la base de 5
				élèves inscrits

☐ **Droit à l'image : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public.**

Validation : Date :	Dates limite d'inscription au stage : Jeudi 5 mars 2026
--------------------------------------	--

A REGLER	Règlement :
Cotisation Stage : 70 € x ... j = €	En espèces ☐
+ Pour les non adhérents ASV 2025-2026	Chèque à l'ordre de l'ASV ☐
Adhésion forfaitaire ASV/stage : 5 €	Chèque vacances ANCV ☐
TOTAL : €	Stage Adultes de réfection de sièges (voltaire, cabriolet, chaises, etc.)
	Les sièges doivent être préalablement dégarnis (bois brut)
	Les fournitures nécessaires pourront être achetées auprès du professeur au début du stage.

Quota minimum des inscrits : 5 élèves

RESPONSABLE : Isabelle LÉCUREUR - ☎ 06 59 26 52 49
ATELIER DES ARTS ASV - ☎ 06 46 88 48 52 – asvatelierdesarts@orange.fr

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV